



Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Fax 05.55.75.69.20

EXTRAIT du Registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

3 JUILLET 2023

Membres :	19
Présents :	12
Représentés :	16
Exprimés :	16
OUI :	16
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-trois, le 3 Juillet, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 27 Juin deux mil vingt-trois.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Lavillard Gabrielle, Bruyère Nathalie, Détienne Aurélien, Sage Pascale, Paola Réaully, Emilie Chauchet, Mahaut Danièle

Absents : Catherine Casimir donne procuration à Gabrielle Lavillard, Pascal Pagnou donne procuration à Jean-Luc Ruaud, Céline Gaspard donne procuration à Laurent Auzemery, Benoît Calomine donne procuration à Laurent Bila, Benjamin Crespy, Jérôme Gouzon, Sébastien Crouzit

Secrétaire de séance : Pascale Sage

Objet : Tarification intervenants TAP

L'animation de certains ateliers TAP est assurée par des intervenants « extérieurs » dans le cadre de leurs associations créatives, culturelles ou sportives.

Le tarif horaire est de 26,67 € par intervention d'un prestataire extérieur, ce qui revient à 40 € par intervention pour les ateliers d'une durée de 1h30.

Depuis l'année scolaire 2021/2022, l'atelier Tir à l'arc est proposé aux enfants par l'intervenant VTT/Karaté. Du matériel spécifique est nécessaire (8 arcs, 4 cibles) ; le coût de la location est de 14 € / séance, pris en charge par la commune.

Tarification acceptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 3 Juillet 2023

Mme la Maire, Béatrice Tricard

